



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 5 août 2025

ÉCONOMIE

Appel à projet : fonds de coopération régional

Le renforcement de l'intégration régionale des collectivités d'Outre-mer demeure un enjeu essentiel de développement en matière économique, social, sanitaire, culturel, éducatif, environnemental dans le cadre de la coopération dans la zone Caraïbe.

Pour favoriser ces échanges, le ministère des Outre-mer met en place au titre de l'année 2025 un fonds de coopération régional (FCR) destiné à accompagner les acteurs publics ou privés dans la mise en œuvre de projets de coopération régionale.

À cet effet, un appel à projet est **ouvert à partir du 4 août 2025 jusqu'au 30 septembre 2025** auprès des acteurs ou institutions du département.

Toute demande de subvention concernant ce dispositif doit être retournée à la préfecture de la région Guadeloupe au moyen du formulaire ci-joint et de son annexe budgétaire dûment remplis accompagnés des lettres d'engagement des partenaires financiers à l'adresse :

cooperation-regionale@guadeloupe.gouv.fr

Le mémento avec les principales règles de fonctionnement du fonds ci-joint renseignera tout demandeur souhaitant engager une action de coopération grâce à ce fonds.